

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

M22- N° 004891

153100

Optique

Autres

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9271 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : YAKOUTY Abdellmajid

Date de naissance : 09.03.67

Adresse : Bouskoura

Tél. : 0611879083 Total des frais engagés : Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 31.01.2023

Nom et prénom du malade : YAKOUTY Abdellmajid Age :

Lien de parenté :  Même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Asthénie

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 14 MAI 2023

Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01.01.2023	Chir		150.00	Dr. Kadiri L. Zineb Médecine Dentaire Tunisie, Tunisie 2023

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE 2000 Dr. ADIR LALALA ZINEB 22, Bld Mohamed V (Prix de la place de OUDUD) Barrechta El : 05 22 53 36 05 70 01 5 62 00 Instagram : Pharmacie_2000	31/01/2023	Pharmacie 2000 Docteur Kadiri L. Zineb Montant de la Facture : 158.10 022.55.56.05

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
<img alt="			

## Dr. Nawal Touabe

Ancienne Interne à la Maternité de CHU Averroes

## الدكتورة نوال التواب

## طبيبة داخلية سابقاً بقسم التوليد بمستشفى ابن رشد

## دبلوم في أمراض النساء و متابعة الحمل

#### دبلوم في تنظيم النسل و التخطيط العائلي

دبلوم في أمراض التغذية غير المترادفة والسمنة

## دبلوم في متانة أمراض السكري

## الفحص الداخلي والصياغ

## الخطير الكهربائية القائمة

مختصر ادب اسلامی

#### Université de Montréal

Universitaire de Suivi du Diabétologie

# Diplôme Universitaire de Suivi du Diabète et Échographie Générale

## Echographie Générale

## Electrocardiogramme

---

الدار البيضاء في ٣١.٠٥.٢٠٢٣ Casablanca le

# The Yakouty Abdengid

68,80

112.50

$$31,60 \times 5$$

3) 8

79.70 x 4

41

ANS8.10

Tél : 0522 59 42 76 :

179 - Av. Reda Gdira (Ex Nil) Au dessus Pharmacie Abida Sbata, Casablanca

179، شارع رضي اكديره ( النيل سابقا ) فوق صيدلية أدبية سباتة ، الدار البيضاء

PPV: 79DH70  
PER: 08/24  
LOT: K2173

PPV 79DH70  
PER 07/25  
LOT L2585

131,60

131,60

131,60

131,60

131,60